



Pôle Ressources  
Assemblées

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)  
Espace Montgolfier - DAVEZIEUX**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-221 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -  
SIGNATURE DU PACTE D'ASSOCIÉS RELATIF À LA SOCIÉTÉ RS PROJET 35  
(OMBRIÈRES DU SAFARI DE PEAUGRES - PARKING NORD)**

***Rapporteur : Monsieur Denis SAUZE***

Depuis fin 2015, Annonay Rhône Agglo est labellisée Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Cette démarche volontaire vise à mobiliser les acteurs du territoire afin de réduire au maximum les consommations d'énergie et augmenter la production d'énergie renouvelable (ENR) et ainsi atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050.

Par ailleurs Annonay Rhône Agglo a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial fixant sa politique en faveur de la transition écologique et énergétique pour les six prochaines années.

La volonté d'Annonay Rhône Agglo est de favoriser l'appropriation et les retombées locales des projets en impliquant les acteurs du territoire. C'est notamment le cas pour le projet d'ombraries photovoltaïques du parking du Safari Parc de Peaugres.

2020

Ce projet est porté par la société REDEN Solar. Au total, les ombrières occupent un espace de 10 300 m<sup>2</sup> et couvriront près de 650 places de parking. Elles accueillent 4690 panneaux solaires qui produiront environ 2,04 MWc, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 3000 habitants, hors chauffage.

Une campagne de financement participatif a été réalisée (80 000 € d'obligations convertibles en actions pour une durée de 4 ans), réservée aux habitants de l'Agglomération.

En parallèle, comme symbole de leur volonté d'implication dans les projets d'énergies renouvelables, Annonay Rhône Agglo, la commune de Peaugres ainsi que le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (propriétaire du parking) prévoient de co-investir dans le projet (à hauteur de 12 000€ d'obligations au total, soit 5000 € pour la commune de Peaugres, 5000 € pour Annonay Rhône Agglo et 2000€ pour le SDEA). Cette participation a été actée via une délibération en conseil communautaire d'Annonay Rhône Agglo le 20 février 2020.

Dans le cadre de ce projet, la signature du pacte d'associés est prévue avec les différents partenaires (sociétés RS Projet CRE4 et RS Projet 35 représentées par REDEN Solar, Annonay Rhône Agglo, le SDEA et la commune de Peaugres).

La présente délibération vise à autoriser le Président à signer ce pacte d'associés.

**VU** la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2224-34 et 2253-1,

**VU** le Code de l'énergie, notamment l'article L.314-28,

**VU** les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** la délibération cadre du Conseil Communautaire du 25 septembre 2018 portant sur le développement des énergies renouvelables,

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 20 février 2020 portant sur la participation dans le projet d'ombrières photovoltaïque du Safari de Peaugres,

**CONSIDERANT** les statuts et pacte d'associés relatif à la société RS PROJET 35, ci-annexés,

#### **DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les projets de statuts et pacte d'associés, ci-annexés,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le pacte d'associés de la société RS PROJET 35 (Ombrières du Safari de Peaugres – Parking Nord), auquel seront annexés les statuts,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à exécuter l'ensemble des dispositions de la présente délibération telles que définies dans les statuts et pacte d'associés ci-annexés,

2020

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le :  
Affiché le : 30/07/20  
Transmis en sous-préfecture le :

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET

REÇU À LA  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

27 JUIL. 2020

